

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, 5 novembre 2024 à 19H00.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. **LÉGISLATION**
 - 4.1 Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 4.2 Avis de motion Projet règlement 241-2024 sur la composition du conseil municipal
 - 4.3 Dépôt du projet règlement 241-2024 sur la composition du conseil municipal
 - 4.4 Autorisation prêt temporaire tronçon 009
 - 4.5 Approbation des dates du conseil 2025
5. **FINANCES**
 - 5.1 Compte pour approbation
 - 5.2 Mandat Blanchette Vachon pour soutien à la dette
 - 5.3 Dépôt reddition TECQ 2019-2023
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS - FOURNITURE – TRAVAUX**
 - 6.1 Achat d'un ouvre-porte de garage pour l'aréna
 - 6.2 Soumission sel de déglçage
 - 6.3 Recommandation paiement no 1 tronçon 009
 - 6.4 Recommandation paiement Englobe tronçon 009
 - 6.5 Adjudication travaux de réfection 476 rue principale
 - 6.6 Paiement firme ingénierie plans et devis
 - 6.7 Mandat surveillance travaux architectes
 - 6.8 Mandat étude géotechnique Petit Shenley

7. PERSONNEL

- 7.1 Augmentation salariale arbitre hockey plaisir
- 7.2 Augmentation salariale responsable de glace
- 7.3 Demande dans le programme Emplois d'été
Canada

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Avis de motion Projet règlement 242-2024
portant sur la rémunération des élus
 - 11.2 Dépôt du projet de règlement 242-2024 portant
sur la rémunération des élus
- 12. Période de questions
 - 13. Ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-11-277 Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2024-11-278 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} octobre et de la séance d'ajournement du 15 octobre 2024.

4. LÉGISLATION

4.1. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

2024-11-279 **Considérant** que le conseil désire être conforme au code de déontologie des élus;

Considérant que les élus ont rempli leur déclaration des intérêts pécuniaires ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les déclarations des intérêts pécuniaires soient déposées pour la conformité au code de déontologie des élus sur le site du gouvernement du Québec.

4.2. AVIS DE MOTION PROJET RÈGLEMENT 241-2024 SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-11-280 Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Alain Poulin, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 241-2024 intitulé règlement sur la composition du conseil municipal.

4.3. DÉPÔT DU PROJET RÈGLEMENT 241-2024 SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-11-281 Il est, par la présente, déposé par monsieur Alain Poulin conseiller, le projet du règlement numéro 241-2024 intitulé règlement sur la composition du conseil municipal.

4.4. AUTORISATION PRÊT TEMPORAIRE TRONÇON 009

2024-11-282 **Considérant** que le conseil réalise des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc des tronçons 009-A-1 et 009-A-3, cour de la scierie Carrier-Bégin;

Considérant que la municipalité doit effectuer un financement temporaire pour l'exécution des travaux;

Considérant que le règlement d'emprunt 236-2024 décrète une dépense et un emprunt de 355 021\$;

Considérant que le règlement 236-2024 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 1^{er} septembre 2023;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement temporaire à la caisse Desjardins des Sommets de la Beauce d'un montant de 355 021\$;

Que le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et le maire Monsieur Dany Quirion soient autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement temporaire.

4.5. APPROBATION DES DATES DU CONSEIL 2025

2024-11-283 **Considérant** que le conseil municipal désire tenir des séances du conseil chaque mois pour l'année 2025;

Considérant que le conseil se réunit habituellement chaque premier mardi du mois, il est proposé aux membres du conseil municipal :

Janvier : 21
Février : 4
Mars : 4
Avril : 8
Mai : 6
Juin : 3
Juillet : 8
Août : 12
Septembre : 2
Octobre : 7
Novembre : 4
Décembre : 2

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que ces dates soient mises à l'agenda du conseil municipal pour l'année 2025.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2024-11-284

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois d'octobre 2024 au montant total de 259 925.47 \$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	56 930.23\$
Factures payées :	85 480.16 \$
Factures à payer :	117 515.08 \$

5.2. MANDAT BLANCHETTE VACHON POUR SOUTIEN À LA DETTE

2024-11-285

Considérant que la firme comptable Blanchette Vachon est mandatée pour le soutien du service à la dette de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour l'année financière 2025;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour le soutien du service à la dette.

5.3. DÉPÔT REDDITION TECQ 2019-2023

2024-11-286

Considérant que la reddition de compte pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2019-2023 est prête à être déposée au ministère des Affaires municipales et de l'habitation MAMH;

Considérant que l'audit a été effectué par la firme Blanchette Vachon;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la reddition de compte pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2019-2023 soit déposée au ministère des Affaires municipales et de l'habitation MAMH.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. ACHAT D'UN OUVRE-PORTE DE GARAGE POUR L'ARÉNA

2024-11-287

Considérant que l'ouvre-porte de garage de l'aréna doit être changé;

Considérant que 2 soumissions ont été reçues, la première de la quincaillerie Champagne au montant de 595\$ pl tx plus les frais de l'installation à 150\$ plus taxes, et la seconde de Garaga aux coûts de 1710\$ pl tx frais d'installation inclus;

Considérant que le conseil a pris connaissance de ces deux soumissions;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat de l'ouvre-porte de garage soit fait auprès de la Quincaillerie Champagne au montant de 595\$ plus taxes, plus les frais d'installation à 150\$ plus taxes.

6.2. SOUMISSION SEL DE DÉGLAÇAGE

2024-11-288

Considérant que le conseil désire faire l'achat de sel de déglçage pour l'hiver 2024-2025;

Considérant que 2 soumissions ont été demandées, la première à la firme Sel Warwick 140 tonnes à 156.00\$ pour un total de 21 840\$ pl tx, et la seconde à la firme Fuzion 140 tonnes à 181,32\$ pour un total de 25 384.80\$ pl tx.

Considérant que le conseil a pris connaissance de ses deux soumissions;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat auprès de la firme Sel Warwick soit effectué pour du sel de déglçage pour l'année 2024-2025 au montant total de 21 840\$ pl tx.

6.3. RECOMMANDATION PAIEMENT NO 1 TRONÇON 009

2024-11-289

Considérant que les travaux du tronçon 009 du réseau d'aqueduc ont été effectués ;

Considérant que le paiement de 312 481.25\$ taxes incluses est demandé par la firme Excavation Bolduc ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement de 312 481.25\$ taxes incluses soit effectué à la firme Excavation Bolduc pour les travaux du tronçon 009 réseau d'aqueduc ;

Que le projet soit financé via le règlement d'emprunt du projet lorsque celui-ci épuisé via le surplus cumulé.

6.4. RECOMMANDATION PAIEMENT ENGLOBE TRONÇON 009

2024-11-290

Considérant que les travaux du tronçon 009 du réseau d'aqueduc ont été effectués;

Considérant que le paiement de 2296.05 \$ taxes incluses est demandé par la firme Englobe;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement de 2296.05\$ taxes incluses soit effectué à la firme Englobe pour les travaux du tronçon 009 réseau d'aqueduc .

Que le projet soit financé via le règlement d'emprunt du projet lorsque celui-ci épuisé via le surplus cumulé.

6.5. ADJUDICATION TRAVAUX DE RÉFECTION 476 RUE PRINCIPALE

2024-11-291

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a procédé par appel d'offres public dans le SEAO pour le choix d'un entrepreneur dans le cadre de son projet de réfection du bâtiment au 476 rue principale;

Considérant que plusieurs entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux et ont présenté les prix suivants (avec taxes) :

Construction Marco Lachance inc.	714 260.01\$
Groupe Excel S.M. inc.	744 498.00\$
Construction DLC inc.	747 337.50\$
Construction JL Groleau inc.	849 550.28\$
Action Estimation inc.	858 633.30\$

Considérant que le montant (avec taxes) pour le prix total du plus bas soumissionnaire est de 714 260.01\$.

Considérant que les soumissions présentées par les entreprises ont été analysées par la firme Atelier D (responsable de l'appel d'offres) et qu'elles ont toutes été déclarées conformes ;

Considérant que la firme Construction Marco Lachance inc. propose le prix le plus bas pour un montant de 714 260.01\$ avec taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accorde le contrat pour les travaux de réfection du bâtiment au 476 rue principale pour un montant forfaitaire, avec taxes, de 714 260.01\$, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer tout document inhérent à l'adjudication du contrat avec l'entreprise Construction Marco Lachance inc., relatif aux travaux de réfection du bâtiment au 476 rue principale.

6.6. PAIEMENT FIRME INGÉNIERIE PLANS ET DEVIS

2024-11-292

Considérant que les travaux du bâtiment au 476 rue principale ont été débutés;

Considérant que le paiement de 48 700\$ plus taxes est demandé par la firme WSP;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement de 48 700\$ pl taxes soit effectué à la firme WSP pour les travaux du bâtiment au 476 rue principale.

Que le projet soit financé via la subvention du programme PRACIM et lorsque celui-ci épuisé via le surplus cumulé.

6.7. MANDAT SURVEILLANCE TRAVAUX ARCHITECTES

2024-11-293 **Considérant** que les travaux du bâtiment au 476 rue principale ont débutés;

Considérant que le mandat firme Atelier D inc. pour les travaux de surveillance au bâtiment municipal du 476 rue principale;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 19 000\$ pl taxes soit effectué à la firme Atelier D pour les travaux du bâtiment au 476 rue principale.

Que le projet soit financé via la subvention du programme PRACIM et lorsque celui-ci épuisé via le surplus cumulé.

6.8. MANDAT ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PETIT SHENLEY

2024-11-294 **Considérant** que des travaux devront être effectués dans le Petit Shenley;

Considérant qu'une mise à jour du projet devra être faite ;

Considérant que la firme WSP soit mandatée pour faire la mise à jour dont réaliser une étude de sols afin de se conformer aux règles en vigueur en matière de gestion des sols et matériaux granulaires en place au montant de 9 500\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la firme WSP soit mandatée pour faire la mise à jour et mettre en place l'étude géotechnique pour les travaux du Petit Shenley au montant de 9 500\$ plus taxes.

7. PERSONNEL

7.1. AUGMENTATION SALARIALE ARBITRE HOCKEY PLAISIR

2024-11-295 **Considérant** que les arbitres ont un rôle important à jouer dans le sport communautaire ;

Considérant que la Municipalité tient à avoir des arbitres expérimentés pour le bon déroulement de ses activités ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une augmentation salariale à Matys Champagne à 28\$ la partie , de 1h30, pour la saison 2024-2025 de hockey plaisir ;

7.2. AUGMENTATION SALARIALE RESPONSABLE DE GLACE

2024-11-296

Considérant que la municipalité de St-Honoré désire offrir aux citoyens de bons services à l'aréna cet hiver;

Considérant que monsieur Nathan Mathieu est à l'emploi de la municipalité depuis 2 ans comme responsable de glace et responsable au ciné-parc;

Considérant que monsieur Mathieu effectue un très bon travail, qu'il est fiable et autonome;

Considérant que le salaire de monsieur Mathieu augmenterait de ,50\$, il serait à soit 16,25\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'augmentation salariale de monsieur Nathan Mathieu de ,50\$ il passera à 16,25\$ pour être responsable de la glace et du ciné-parc.

7.3. DEMANDE DANS LE PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EÉC)

2024-11-297

Considérant que Service Canada offre une aide financière dans le programme EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EÉC) ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour des emplois d'été étudiants;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière pour subventionner des emplois d'été d'étudiants ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois d'octobre 2024.

11. AUTRES SUJETS

11.1 AVIS DE MOTION DU PROJET RÈGLEMENT 242-2024 PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

2024-11-298 Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Shawn Marier, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 242-2024 intitulé règlement portant sur la rémunération des élus.

11.1. DÉPÔT DU PROJET RÈGLEMENT 242-2024 PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

2024-11-299 Il est, par la présente, déposé par monsieur Shawn Marier conseiller, le projet du règlement numéro 242-2024 intitulé règlement portant sur la rémunération des élus.

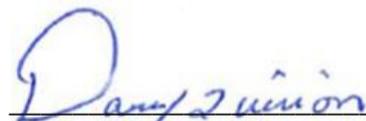
12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2024-11-300 Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 19 novembre 2024.

Il est 20h30.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier